

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTION A
MONSIEUR BERTRAND GERARDI POUR LA
COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS
DIRECTS (CIID)**

Direction Ressources - Secrétariat des
assemblées
N° 2020-A- 64

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n° 43 du 19 janvier 2017 portant création de la commission intercommunale des impôts directs,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner Monsieur Bertrand GERARDI pour assurer en mes lieu et place la représentation de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême à la commission intercommunale des impôts directs,

A R R E T E

Article 1^{er} – Monsieur Bertrand GERARDI, conseiller délégué membre du bureau de GrandAngoulême, est désigné pour assurer en mes lieu et place la représentation de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, à la commission intercommunale des impôts directs.

Article 2 – Le présent arrêté sera affiché et notifié à Monsieur Bertrand GERARDI et à Monsieur le directeur général des services.

Angoulême, le 7 décembre 2020

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **14/12/2020**
Publié ou notifié,
Le **15/12/2020**